

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b> Compagnie ou Escadron CIE.GD.		<b>RENSEIGNEMENT JUDICIAIRE</b>  <b>PROCES-VERBAL D'AUDITION</b>	N° Pièce <b>3</b>	N° Feuillet <b>1</b>
Unité BT.	Procès-Verbal <b>716/01</b>			
Code unité				

Nous soussigné D A APJ, en résidence à

Vu les articles 20 et 21-1 du CPP

Rapportons les opérations suivantes.

Nous trouvant au domicile de la personne ci-après nommée, entendons :

PERSONNE CONCERNEE				
Nom		Prénom		Nom usage
D		S		
Date naissance	Lieu naissance	Départ.	Pays	
			Algérie	
Sexe	Situation Familiale	Nom marital	Nationalité	
féminin	concubinage		Française	
Filiation		Téléphone		Profession
				Attachée de presse
Adresse		Code postal	Ville	

qui déclare le vingt deux juin deux mille un à onze heures quarante :

« J'ai, le 21.06.01 à 21 heures 30, fait appel à la Gendarmerie, ayant constaté une lumière étrange dans le ciel de la commune, position Nord/Nord Est.

« Le ciel était très clair, sans aucun nuage et en l'absence de toute étoile.

« J'ai vu à l'œil nu, comme une étoile très brillante, sans particularité quelconque.

« J'ai regardé avec des jumelles de marque ZEIS 8X20 et j'ai constaté qu'il s'agissait d'une sphère ronde, très brillante.

« Je ne sais pas si c'est l'effet des jumelles, mais j'ai vu deux points ronds, comme des phares, mais en plus lumineux.

« L'objet ou étoile était immobile et au cours de mon observation, de 21H15 à 22H00, j'ai constaté un déplacement de l'objet en direction Nord/Nord Ouest, très lent.

« Je n'ai rien remarqué d'autre d'anormal, comme une queue de comète ou autre.

« Je précise que si la nuit avait été noire et constellée d'étoiles, je n'aurais même pas prêté attention à cet objet ou étoile, parmi les autres étoiles.

A le vingt deux juin deux mille un à douze heures dix.

Lecture faite par moi des renseignements d'état civil et de la déclaration ci-dessus, j'y persiste et n'ai rien à y changer, à y ajouter ou à y retrancher. »

La personne entendue

(a signé au carnet de déclarations)

L'APJ

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b>		<b>RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b>			
Compagnie ou Escadron					
Unité B.T.					
Code unité	Procès-Verbal 00716/2001			N° Pièce 1	N° Feuille 1

**PRESENCE D'OBJET LUMINEUX ET NON IDENTIFIE DANS LE CIEL**  
OBSERVATION SUR LA COMMUNE DE LE 21.06.01

Nous soussigné M.D.L. Chef J L , OPJ, Adjoint au commandant de brigade, en résidence à  
Vu les articles , 59 et 298 du décret du 20 mai 1903 portant règlement sur l'organisation du service de la gendarmerie  
Assisté de : Gendarme A D , APJ, en résidence à  
Rapportons les opérations suivantes.

**SAISINE :**

Le 21 Juin 2001 à 21H40, Mme D S résidant à informe le centre opérationnel de la gendarmerie à de la présence d'une lumière « étrange » dans le ciel.

**ENQUETE :**

Arrivant sur la commune de G , nous avons constaté la présence dans le ciel et en direction du SUD EST, d'un « gros point lumineux » brillant dans un ciel encore clair.(genre dirigeable)

Selon le témoin, l'objet est de forme sphérique avec deux cercles brillants.

Cette chose se déplacerait lentement en direction de l'ouest.

Des photographies sont prises mais une seule photographie fait ressortir cette chose brillante. (Annexe)

Nous joignons l'unique photo de cette chose brillante et remarquons sa forme particulière elliptique et brillante.

Les centres d'observation de la région aérienne sont interrogés le soir même. Aucun objet non identifié n'a été aperçu sur la région P.A..C.A. par leurs appareils de détection.

Nota :

Au cours de la nuit précédant ces constatations, il est remarqué par L'Adjudant C , OPJ en résidence à la Brigade de un objet brillant au milieu des étoiles, sa brillance l'intrigue.

Cet objet est examiné et sa forme est celle d'une croix pointue (pointe en haut).  
La « chose » entame alors un mouvement rapide et horizontal en direction de l'ouest également.

**CLOTURE :**

Aucun autre témoignage traitant de cet objet brillant n'est recueilli.  
En conséquence nous adressons copie de la présente procédure aux destinataires ci-dessous cités et conservons les négatifs de la photographie.

DESTINATAIRES		CLOTURE	TRANSMISSION
1	M. le préfet	16.08.2001	
1	Au général Commandant la région aérienne		
2	Direction Générale de la Gendarmerie		
1	Archives		

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b> Compagnie ou Escadron CIE.GD.		<b>RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b>		
Unité BT.			<b>PROCES-VERBAL DE CONSTATATIONS</b>	
Code unité	Procès-Verbal 716 / 2001			

Nous soussigné L                    J                    , MDL/C OPJ  
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du CPP  
Assisté du gendarme D                    A  
Rapportons les opérations suivantes.

**SAISINE**

Le 21 juin 2001 à 21H40 , nous trouvant à                    nous recevons pour mission de nous rendre à G                    pour contacter Mme D                    personne qui aurait vu un objet brillant non identifié dans le ciel.

**CONSTATATIONS :**

A 22H05, nous circulons dans la plaine de                    , quartier de                    quand notre attention est attirée par une chose scintillante présente dans le ciel. Cette chose est brillante de couleur blanche ou dorée, immobile. A cet instant la nuit n'est pas tombée, il fait encore jour et la visibilité est claire. Le ciel est bleu et de très rares nuages de forme allongés sont présents. Nous avons remarqué que la visibilité des montagnes et sites environnant est particulièrement bonne, la vue étant nette et claire.

Le quartier de                    d'ou nous a appelé Madame D.                    est situé au dessus de notre point d'arrêt.  
Nous arrêtons le véhicule et procédons à un examen de cette chose.

Cet objet a attiré notre attention car aucun autre objet ne brille alors dans le ciel bleu. La forme est indescriptible du fait de la lumière et pourrait être décrite comme « un gros point lumineux ». L'objet pourrait être selon nos premières impressions un ballon dirigeable volant en altitude.

Nous voyons passer des avions mais ces avions sont sans comparaison avec la chose brillante.

A 22H10, nous appelons au téléphone Mme D                    qui nous confirme être intriguée par cet unique point brillant présent dans le ciel. L'objet est depuis notre position situé en direction SUD - SUD/EST.

Nous procédons à des prises de vue photographiques de ce point lumineux.

Nous poursuivons la patrouille en nous dirigeant vers                    ; à 22H35, la nuit tombe est l'objet brillant commence à se confondre avec les premières étoiles, sa brillance reste plus forte que celle des étoiles.

Par l'intermédiaire du centre opérationnel de la gendarmerie à                    , nous avons appris qu'aucun signal suspect n'aurait été décelé par la région aérienne et que ce point brillant pourrait être en fait le reflet de la planète Mars.

Fait et clos à                    le 22.06.01

<b>GENDARMERIE NATIONALE</b> Compagnie ou Escadron CIE.GD.		<b>RENSEIGNEMENT ADMINISTRATIF</b>		
Unité BT.			<b>PROCES-VERBAL DE RENSEIGNEMENTS</b>	
Code unité	Procès-Verbal 716 / 2001		N° Pièce 4	N° Feuille 1

Nous soussigné **C** J , Adjudant- Chef , Officier de Police Judiciaire,  
Vu les articles 16 à 19 et 75 à 78 du CPP  
Rapportons les opérations suivantes.

**SAISINE :**

Le 22 juin 2001, nous trouvant dans les locaux de la brigade à , apprenons qu'une procédure est ouverte pour les faits d'observation céleste la veille d'un objet brillant non identifié.

**RENSEIGNEMENTS :**

Le 20 juin 2001, nous trouvant à bord de notre véhicule privé et circulant sur le CD sur la commune de depuis et en direction d' , avons constaté à 02H30:

Dans le ciel étoilé, une lumière brillant d'une façon beaucoup plus prononcée que pour les autres étoiles attire notre attention.  
Après examen, la forme de cette chose brillante se décrit comme une sorte de croix avec le haut de cette croix pointu. (Pointe en haut).

La lumière claire et forte est ainsi observée quelques instants puis cette chose entame un mouvement horizontal et rapide vers la droite (direction ), elle disparaît alors de notre champ de vision.

**CLOTURE :**

Le phénomène observé par hasard pouvant avoir un rapport quelconque avec l'objet de la procédure en cours, ce renseignement est joint à la procédure aux fins d'être transmis aux destinataires habituels.

A le 22.06.2001

L'ORJ



PHOTOGRAPHIE DE L'OBJET BRILLANT OBSERVE A

LE 21.06.01 vers 22H30

Nous notons que cet objet photographié est intrigant de par sa forme : symétrie : « bourrelets » superposés et base plane et rectiligne.

Une première lumière semble laissée par le déplacement de l'objet : rai de lumière sur sa droite et une seconde rayonnant de dessous cette chose.

